



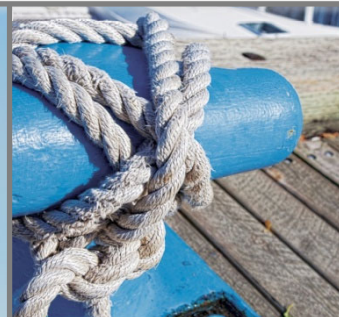
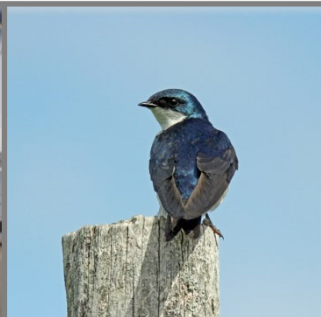
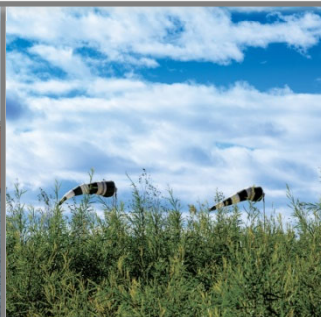
**TERMINAL DE CONTENEURS
EN EAU PROFONDE**

LAURENTIA

MARS 2021



**LAURENTIA – UN PROJET BONIFIÉ À LA SUITE DE LA CONSULTATION
PUBLIQUE ET DU DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTÉ**





<Original signé par>

Préparé par :

Martin Pérusse, biologiste
Chef de projet
Études environnementales et relations
avec les communautés

<Original signé par>

Approuvé par :

Philippe Charest-Gélinas, biologiste
Chef de projet
Études environnementales et relations
avec les communautés

Registre des révisions et émissions		
N° de révision	Date	Description
0A	2021-02-08	Version préliminaire pour commentaires
0B	2021-03-29	Version préfinale pour commentaires
00	2021-03-31	Version finale

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) a déposé en novembre 2020 son rapport provisoire d'évaluation environnementale du projet Laurentia qui présente ses conclusions et ses recommandations, basées sur l'étude d'impact environnemental et social, ainsi que sur les avis d'expert concernant les effets environnementaux négatifs potentiels du projet et leur importance, les mesures d'atténuation proposées et le programme de suivi.

À chaque étape où le public et la communauté ont eu l'occasion de s'exprimer par l'entremise du processus d'évaluation d'impact, l'Administration portuaire de Québec (APQ) a mandaté Englobe Corp. (Englobe) afin de recueillir les mémoires et les commentaires déposés sur le registre de l'AÉIC et d'en faire une analyse afin d'identifier les opportunités de bonifier le projet. Au terme de la plus récente période de consultation du public de l'AÉIC, une synthèse des mémoires et des commentaires déposés a donc été préparée.

En réponse au rapport provisoire de l'AÉIC, plus d'une centaine de mémoires ont été déposés en 2020, dont 123 ont fait l'objet d'une analyse. Parmi les 123 mémoires analysés dans le cadre du rapport provisoire de l'AÉIC, 78 provenaient de particuliers, 39 d'organismes publics ou privés et 6 de regroupements informels de particuliers. De plus, un total de 461 commentaires a été présenté.

Aux termes de l'analyse, cinq enjeux et les principales préoccupations ont été identifiés. Ceux-ci traduisent bien l'ensemble des mémoires et présentent une vision globale de l'argumentaire développé au regard des effets et des risques perçus par le projet, soit :

1. Les risques liés aux émissions atmosphériques supplémentaires, provenant du projet et susceptibles d'affecter la qualité de l'air et, subséquemment, la santé humaine, dans un contexte de milieu ambiant déjà saturé;
2. La justification du projet et l'expansion du site portuaire actuel, provenant du choix de la variante et contribuant au maintien et au développement à long terme des activités du port de Québec;
3. Les risques associés aux écosystèmes et à la biodiversité du fleuve, découlant de la perte d'habitats et des effets sur la faune et la flore, et particulièrement sur les espèces à statut;
4. Les risques liés aux nuisances supplémentaires de la circulation, provenant d'une augmentation de la circulation routière et ferroviaire, qui s'ajoute aux nuisances déjà présentes dans le milieu ambiant;
5. Les risques pour la protection de la Baie de Beauport, découlant de l'empiètement fluvial du projet, dans un contexte de valorisation et d'utilisation de ce milieu par la population.

C'est en tenant compte de la compréhension des préoccupations soulevées qu'une série de rencontres supplémentaires a été planifiée en 2021 afin de donner suite aux mémoires et commentaires déposés en réponse au rapport provisoire de l'AÉIC présenté en novembre 2020. À partir de l'analyse des mémoires, une liste d'organismes disponibles, situés à proximité du site du projet et représentatifs des préoccupations et enjeux soulevés, a été dressée. Parmi ceux-ci, notons que certains conseils de quartier ont été rencontrés, favorisant ainsi des échanges dans un contexte de rencontres ouvertes au public. Certains autres intervenants ayant contacté directement l'APQ ont également été rencontrés.

Cette démarche a permis de rencontrer certaines parties prenantes ciblées, car il importait à l'APQ d'être à l'écoute de leurs commentaires, préoccupations et questionnements, en plus de pouvoir échanger avec elles sur les mesures, initiatives et réponses proposées. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans l'engagement du promoteur de maintenir l'écoute et un dialogue ouvert et transparent avec la communauté. Elle avait pour objectif de permettre à l'APQ de bien comprendre les préoccupations exprimées afin de proposer, le cas échéant, des ajustements et une bonification des mesures pour favoriser une meilleure insertion du projet dans le milieu.

À la lumière de toutes ces démarches, des engagements et des bonifications aux mesures d'atténuation et au programme de surveillance et de suivi ont été ajoutés. Ces nouvelles mesures permettent de répondre à plusieurs préoccupations associées aux composantes valorisées de l'environnement, notamment la qualité de l'air et la santé humaine, principale préoccupation émise par la communauté dans les mémoires et les rencontres.

Ainsi, afin de répondre aux préoccupations émises dans les mémoires et en réponse aux échanges entre la communauté et le promoteur, des mesures additionnelles et des bonifications ont été proposées par l'APQ, dont les principales sont les suivantes :

- ▶ Comité de suivi Laurentia, qui permettra des échanges structurés pour assurer le suivi et poursuivre la bonification du projet, tant en phase de construction que d'exploitation;
- ▶ Électrification du nouveau quai pour le branchement des navires;
- ▶ Flotte bonifiée de locomotives de type « Tier 4 »;
- ▶ Projet pilote de locomotive électrique sur le territoire de la Ville de Québec;
- ▶ Carboneutralité en phase d'opération;
- ▶ Électrification des transports, en collaboration avec des partenaires experts;
- ▶ Bonification des méthodes de construction pour l'habitat du poisson;
- ▶ Bonification du plan de compensation pour l'habitat du poisson;
- ▶ Programme de surveillance et de suivi bonifié.

Ces mesures additionnelles et les bonifications proposées permettront une amélioration significative du projet Laurentia. En effet, sur la question de l'habitat du poisson, les modifications apportées aux méthodes de construction et les propositions d'atténuation et de compensation permettront de réduire les effets résiduels potentiels pouvant nuire aux espèces de poissons sensibles et tout particulièrement à la poursuite de l'établissement de la nouvelle population introduite de bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, avec ces efforts supplémentaires, les émissions atmosphériques du projet ainsi que l'ambiance sonore seront encore moins importantes, et ce, sans compter l'amélioration globale de la qualité de l'air grâce aux différentes mesures incitatives des gouvernements pour diminuer les émissions et les gaz à effet de serre (GES). C'est dans ce contexte que l'APQ poursuivra son engagement envers la communauté, dans le maintien d'un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes, afin de mettre en œuvre un projet qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie globale de la population.

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	1
2	CADRE D'ANALYSE	3
2.1	Tableau synthèse des mémoires	3
2.2	Tableaux descriptifs et analyse	3
3	ANALYSE DES MÉMOIRES.....	5
3.1	Généralités	5
3.2	Constats spécifiques	6
3.3	Enjeux identifiés	10
4	RENCONTRES RÉALISÉES EN 2021	13
4.1	Objectifs.....	13
4.2	Organismes rencontrés	13
4.3	Préoccupations soulevées	15
4.4	Mesures et engagements du promoteur	16
4.4.1	Description des principales mesures et programmes bonifiés ou additionnels depuis le rapport provisoire de l'AÉIC	17
4.4.2	Synthèse des mesures et des engagements selon les thèmes abordés.....	25
5	CONCLUSION.....	29

Tableaux

Tableau 1	Évolution de certains thèmes selon chacun des processus consultatifs de l'AÉIC	6
Tableau 2	Nombre de mentions par thème et cumulatif des regroupements lors de la consultation de 2020	7
Tableau 3	Liste des organismes ayant déposé un mémoire et rencontrés en 2021	14
Tableau 4	Thématiques et préoccupations soulevées par les organismes rencontrés ou contactés en 2021	16
Tableau 5	Principaux thèmes soulevés dans les mémoires et principaux engagements et mesures.....	27

Figures

Figure 1	Répartition des parties prenantes pour lesquelles un mémoire a été analysé	5
Figure 2	Répartition de la provenance géographique des mémoires analysés	5

Annexe

Annexe 1	Synthèse des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020	
----------	---	--

1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) a déposé en novembre 2020 son rapport provisoire d'évaluation environnementale du projet Laurentia qui présente ses conclusions et ses recommandations, basées sur l'étude d'impact et sur les avis d'expert concernant les effets environnementaux négatifs potentiels du projet et leur importance, les mesures d'atténuation proposées et le programme de suivi.

Ce dépôt a été suivi d'une période de consultation publique dans le cadre de laquelle l'AÉIC invitait le public et les groupes autochtones à formuler des commentaires sur la version provisoire du rapport de l'AÉIC. Cette période de consultation s'est terminée le 16 décembre 2020. Il est donc important de noter qu'à la lumière de l'analyse effectuée et des connaissances concernant l'étude d'impact, les éléments de base sur lesquels s'appuie principalement l'argumentaire des mémoires sont tirés du rapport provisoire de l'AÉIC, et non pas de l'étude d'impact. Il importe donc de bien comprendre que la présente analyse se veut uniquement le reflet de l'analyse des mémoires soumis en regard du rapport provisoire de l'AÉIC et ne constitue pas une analyse de l'ensemble des consultations qui ont été réalisées ni de l'acceptabilité sociale du projet.

Au terme de la période de consultation du public par l'AÉIC, Englobe Corp. (Englobe) a préparé pour le compte de l'Administration portuaire de Québec (APQ) une synthèse des mémoires et des commentaires déposés. Cette analyse avait pour objectif de permettre à l'APQ de bien comprendre les préoccupations exprimées afin de proposer des ajustements et une bonification des mesures d'atténuation pour favoriser une meilleure insertion du projet dans le milieu. Pour atteindre cet objectif, cette synthèse a d'abord dégagé le portrait de l'ensemble des mémoires analysés et a permis de plus spécifiquement :

- ▶ Présenter un tableau synthèse de l'ensemble des mémoires (annexe 1);
- ▶ Identifier les principales statistiques et les éléments généraux de compréhension des mémoires (section 3);
- ▶ Préciser les principaux constats et les enjeux découlant de l'analyse des mémoires (section 3).

Le dépôt du rapport provisoire de l'AÉIC et les mémoires des groupes et particuliers ont permis à l'APQ de mesurer l'intérêt suscité par le projet Laurentia et le niveau de questions et de préoccupations qui subsiste dans la communauté. Dans ce contexte, pour faire suite à l'engagement de l'APQ de poursuivre le dialogue avec la communauté, une série de rencontres a été planifiée et réalisée dans le premier trimestre de 2021, avec les objectifs suivants :

- ▶ Identifier les principales préoccupations qui reviennent de manière récurrente;
- ▶ Monter une liste d'organismes qui pourraient être rencontrés;
- ▶ Préciser les préoccupations spécifiques à ces organismes;
- ▶ Préparer des présentations personnalisées en favorisant lorsque possible des rencontres pouvant être ouvertes au public;
- ▶ Réaliser les rencontres.

Les résultats de ces rencontres sont présentés à la section 4, tandis que la section 4.4 comporte les principaux engagements et mesures et pris récemment par l'APQ, puis discutés avec les parties prenantes.

2 CADRE D'ANALYSE

L'analyse effectuée a permis de parfaire la compréhension de la nature des préoccupations ou des questions de la population et des groupes à la suite du dépôt de la version provisoire du rapport de l'AÉIC. Ainsi, tous les mémoires et les commentaires déposés sur le site de l'AÉIC ont été lus. Cette lecture a permis de comptabiliser quelques statistiques de base et d'identifier plus précisément les thèmes issus des préoccupations. Par ailleurs, une analyse plus poussée a porté spécifiquement sur les mémoires, car les commentaires se résumaient généralement à une ou quelques phrases mentionnant l'opposition ou l'appui au projet. Cette analyse a finalement permis de mesurer le poids relatif des thèmes abordés dans les mémoires et de préciser les enjeux qui s'en dégagent. Finalement, la compréhension dégagée de l'analyse des préoccupations soulevées dans les mémoires a permis à l'APQ d'identifier des opportunités afin de proposer des mesures de bonification au projet.

2.1 TABLEAU SYNTHÈSE DES MÉMOIRES

Le tableau synthèse des mémoires permet de recenser chacun des mémoires (annexe 1). Ce tableau a été produit à des fins de contrôle et de suivi des mémoires déposés et donne une orientation générale des documents transmis par la population et les parties prenantes. Pour chacun des mémoires, l'annexe 1 présente les numéros de référence, le nom de l'organisme, le nombre de pages du mémoire, la position (favorable, défavorable ou neutre), le type d'organisme (particulier, organisme ou regroupement) et sa localisation (ville de Québec, ailleurs au Québec ou indéterminée).

Les positions *Favorable* et *Défavorable* ont été déterminées à partir de mention spécifique dans un sens ou dans l'autre des auteurs des mémoires; aucune interprétation de la part d'Englobe n'a été faite sur ce point. La position *Neutre* a été attribuée quand le mémoire prenait une position nuancée sans se prononcer comme étant favorable ou défavorable.

Les mémoires classés comme provenant d'un *Particulier* étaient signés par une personne seule, en son propre nom. Ceux classés comme provenant d'un *Regroupement* sont signés par deux personnes ou plus, sans mention d'une association précise. Les mémoires classés comme provenant d'un *Organisme* sont signés au nom d'un groupe organisé composé de membres ayant un but commun et faisant des actions concertées. La localisation des auteurs a été déterminée par la mention de leur lieu de résidence, ou par la localisation géographique de l'organisme, soit la ville de Québec, ailleurs au Québec ou indéterminée.

2.2 TABLEAUX DESCRIPTIFS ET ANALYSE

Dans les prochaines sections, des tableaux descriptifs présentent l'analyse et l'évolution de la fréquence des thèmes abordés durant les différentes phases de consultation de l'AÉIC sur le projet Laurentia. Ces tableaux fournissent également une analyse plus fine des thèmes soulevés dans la dernière consultation de 2020. Cette analyse a permis de dégager divers constats et d'identifier des enjeux, qui ont par la suite mené à la proposition de mesures de bonification.

3 ANALYSE DES MÉMOIRES

3.1 GÉNÉRALITÉS

Plus d'une centaine de mémoires ont été déposés en 2020 dans le cadre de la consultation publique de l'AÉIC sur son rapport provisoire, dont 123 ont fait l'objet d'une analyse par Englobe.

L'annexe 1 présente sous forme de tableau la synthèse pour l'ensemble des 123 mémoires.

Parmi les 123 mémoires analysés dans le cadre du projet Laurentia, 78 provenaient de particuliers (63 %), 39 d'organismes publics (32 %) ou privés et 6 de regroupements informels de particuliers (5 %).

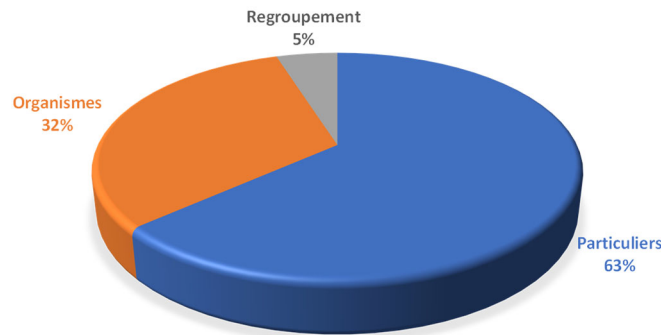


Figure 1 Répartition des parties prenantes pour lesquelles un mémoire a été analysé

Par ailleurs, parmi les 123 mémoires analysés, la majorité d'entre eux, soit 72, provenaient de la région de Québec (58 %) et 13 d'ailleurs au Québec (11 %). La provenance géographique n'était pas indiquée pour 38 mémoires (31 %).

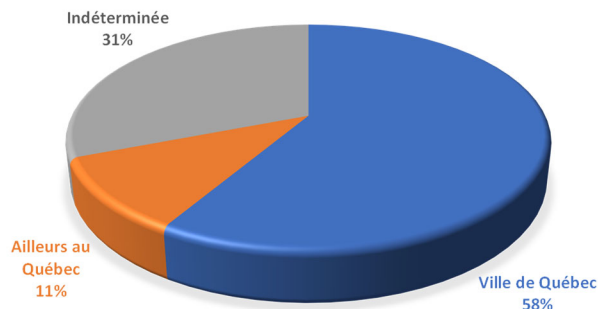


Figure 2 Répartition de la provenance géographique des mémoires analysés

Quant à la position des mémoires sur le rapport provisoire de l'AÉIC, 110 mémoires exprimaient diverses préoccupations et une position plutôt défavorable au projet, alors que 7 mémoires étaient favorables et 6 adoptaient une position neutre ou nuancée.

Outre les mémoires, des commentaires ont également été déposés sur le site de l'AEIC. En général, ces commentaires étaient brefs et ne présentaient pas un argumentaire développé. Ainsi, un total de 461 commentaires a été présenté. De ce nombre, 273 étaient défavorables, 177 présentaient une position favorable et 11 avaient une position neutre ou non précisée.

Encore une fois, il importe de préciser que ces positions ont été exprimées à la suite du rapport provisoire de l'AEIC et ne reflètent pas nécessairement l'ensemble des consultations réalisées dans le cadre du projet Laurentia. Toutefois, afin de maintenir son engagement de répondre aux préoccupations soulevées et d'améliorer continuellement le projet Laurentia, l'analyse des mémoires a permis à l'APQ de planifier une série de rencontres supplémentaires afin de répondre à ces préoccupations et de proposer des mesures additionnelles de bonification du projet.

3.2 CONSTATS SPÉCIFIQUES

L'analyse comparative des thèmes soulevés entre les processus de consultation depuis 2017 permet de faire certains constats (tableau 1). Ainsi, le thème de la qualité de l'air et santé est demeuré le thème prioritaire tout au long des processus de consultations, les autres thèmes variant selon la consultation. Par ailleurs, en 2020, les thèmes de la faune aquatique et de la raison d'être du projet étaient aussi particulièrement soulevés, en comparaison des consultations précédentes.

Tableau 1 Évolution de certains thèmes selon chacun des processus consultatifs de l'AEIC

THÈMES	NOMBRE DE MENTIONS DANS LES MÉMOIRES		
	JANVIER 2017 (ÉTUDE D'IMPACT)	JUIN 2019 (RÉPONSES À LA PREMIÈRE SÉRIE DE QUESTIONS)	NOVEMBRE 2020 (RAPPORT PROVISOIRE DE L'AEIC)
Qualité de l'air et santé	25	16	81
Environnement visuel et paysage	18	13 + 80 mémoires liés à l'AKVQ ¹	17
Sécurité, transport maritime et déversement	15	0 ²	11
Retombées économiques du projet	11	12	21
Sécurité, transport ferroviaire	11	0 ²	13
Nécessité et raison d'être du projet	11	6 et les mémoires d'une page réfutant le projet (90)	40
Sécurité/transport terrestre, impacts et mesures d'urgence	0 ²	10	3
Faune aquatique et son habitat	0 ²	11	50

1 AKVQ : Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec

2 Thème ne figurant pas au classement numérique de ce processus consultatif de l'AEIC

Le tableau 2 présente la compilation du nombre de mémoires abordant chacun des thèmes identifiés lors de la consultation de 2020, que ce soit sous la forme d'une question, d'une préoccupation, d'un appui ou d'une opposition. Sur une base individuelle, cinq thèmes présentent la plus forte récurrence. Les thèmes de [1] santé (69 mentions) et [2] de qualité de l'air (66 mentions) ressortent d'emblée et occupent le premier et le deuxième rang des mentions, suivis des thèmes de [3] faune aquatique (50 mentions), [4] d'utilisation du territoire et ses ressources (activités récréotouristiques, Baie de Beauport) (43 mentions) et de la [5] nécessité et raison d'être du projet (40 mentions).

Tableau 2 Nombre de mentions par thème et cumulatif des regroupements lors de la consultation de 2020

THÈMES	MENTIONS ¹	CUMULATIF
Qualité de l'air	66	135
Santé de la population	69	
Choix du site/emplacement	12	84
Nécessité et raison d'être du projet	40	
Retombées économiques	21	
Activités actuelles du Port de Québec	11	
Faune aquatique et son habitat	50	86
Oiseaux et leur habitat	16	
Végétation terrestre, riveraine ou aquatique	12	
Faune terrestre et son habitat	8	
Environnement sonore	14	54
Circulation routière	24	
Sécurité/Transport ferroviaire	13	
Sécurité/Terrestre, impact et mesures d'urgence	3	
Utilisation du territoire et ses ressources (p. ex. plage)	43	86
Utilisation des voies navigables et du plan d'eau	20	
Patrimoine naturel, culturel et archéologique	23	
Sécurité/Transport maritime et déversement	11	-
Changements climatiques et GES	39	-
Effets cumulatifs	32	-
Environnement visuel et paysage	17	-
Mesures de surveillance et de suivi	1	-
Rôle de l'AÉIC et processus de la LCÉI	5	-
Description du projet Laurentia	2	-
Préoccupations autochtones	4	-
Luminosité nocturne	2	-
Qualité des sédiments	1	-
Qualité des eaux de surface ou souterraine	3	-
Environnement fluvial (p. ex. courant)	2	-
Environnement sonore subaquatique	0	-
Qualité des sols	0	-

¹ Une mention est comptabilisée lorsqu'un thème est abordé dans un mémoire.

Il importe toutefois de bien comprendre la portée des thèmes identifiés puisque ceux-ci ne sont pas toujours mutuellement exclusifs. En effet, alors que la faune aquatique identifie un thème précis, les thèmes de la santé et de la qualité de l'air sont définis et utilisés de façon plus large. En effet, ces thèmes sont englobants et couvrent une série plus large de sous-thèmes traités de manière inégale parmi les auteurs des mémoires. Par exemple, les thèmes de la circulation routière et ferroviaire font aussi parfois référence soit à la santé ou soit à la qualité de l'air. Ainsi, la compilation des thèmes de la circulation routière et ferroviaire peut paraître sous-estimée, car ceux-ci ne sont pas toujours spécifiquement nommés, mais plutôt assimilés aux thèmes de la qualité de l'air ou de la santé.

En ce qui a trait aux commentaires, ceux-ci sont en général très peu développés. Toutefois, bien que l'argumentaire et les sujets abordés étaient peu détaillés, les thèmes soulevés concernaient en général les aspects suivants : développement et retombées économiques, usages et récréotourisme, environnement et biodiversité, aspects sociaux et de santé, développement durable et changement climatique et transport et circulation.

Bien que les cinq thèmes cités précédemment expriment la majorité des préoccupations soulevées dans les mémoires, quatre autres thèmes ont aussi été régulièrement identifiés et méritent d'être soulignés.

Ces thèmes sont les suivants :

► Changements climatiques et GES (39 mentions) :

Ce thème souligne la préoccupation quant à l'ajout de nouvelles sources d'émissions de GES et de la nécessité d'une reprise économique verte et équitable. Ce thème était principalement utilisé pour exprimer une opposition au projet plutôt que comme argumentaire développé en lien avec les impacts du projet.

► Effets cumulatifs (32 mentions) :

Ce thème insiste sur la pression supplémentaire que l'arrivée du projet produirait dans un secteur déjà fortement industrialisé et aussi sur le fleuve avec l'augmentation de la navigation maritime.

► Environnement visuel et paysage (17 mentions) :

Ce thème soulève des préoccupations relativement aux nouvelles infrastructures du projet sur le paysage, compte tenu des différents points de vue de Beauport, de l'île d'Orléans, du fleuve et de Québec, notamment en raison de la proximité du Vieux-Québec et de la forte présence du tourisme.

► Sécurité/transport maritime et déversement (11 mentions) :

Ce thème relève les préoccupations associées à l'augmentation du transport maritime sur le fleuve Saint-Laurent et des risques potentiels sur cet écosystème, notamment en termes de déversement.

Cette analyse a fait ressortir une affinité entre certains thèmes individuels qui sont utilisés dans les mémoires pour mentionner une même idée ou pour élaborer une position similaire. Certains thèmes ont donc été associés entre eux et ont permis de mieux mesurer le poids de thèmes plus globaux exprimant des idées similaires ou complémentaires (voir le cumulatif dans le tableau 2) et, éventuellement, pour dégager des enjeux. Ainsi, cinq regroupements ont pu être réalisés puisque ces thèmes présentaient des liens logiques entre eux.

Pris ensemble, chacun de ces regroupements démontre clairement qu'une grande majorité des préoccupations soulevées dans les mémoires, soit **71 %** des mentions, proviennent de ces cinq (5) regroupements :

▶ Qualité de l'air + Santé :

Ces thèmes se recoupent constamment et sont utilisés simultanément ou encore comme synonyme l'un de l'autre;

▶ Choix du site + Nécessité et raison d'être + Retombées économiques + Activités actuelles du port :

Ces quatre thèmes sont utilisés indifféremment pour parler de la justification du projet;

▶ Faune aquatique + Oiseaux + Végétation + Faune terrestre :

Ces thèmes sont utilisés pour rendre compte des effets sur les écosystèmes et sur la biodiversité;

▶ Environnement sonore + Circulation routière + Sécurité/transport ferroviaire + Sécurité/terrestre :

Ces thèmes renvoient essentiellement aux nuisances associées à la circulation routière et ferroviaire;

▶ Utilisation du territoire et ses ressources + Utilisation des voies navigables et du plan d'eau + Patrimoine naturel, culturel et archéologique :

Ces thèmes font écho à l'importance accordée à la Baie de Beauport plus particulièrement, notamment à des fins récréotouristiques, et par extension, au fleuve Saint-Laurent.

Les Premières Nations

Par ailleurs, dans le cadre du projet Laurentia, les Premières Nations suivantes ont été initialement rencontrées durant ou en vue de la période de consultation publique sur le rapport provisoire de l'AEIC : la Nation Huronne-Wendat, la Nation Waban-Aki, les Nations mohawks de Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne, les Nations innues d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Pessamit et la Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Rappelons qu'à la suite des échanges entre les Premières Nations et l'APQ découlant des étapes précédentes dans le cadre du présent processus de consultation, l'APQ a poursuivi ses échanges avec sept de ces Premières Nations, puisque les Mohawks de Kanesatake et d'Akwesasne n'ont pas pris part au processus de consultation.

Alors que les Premières Nations ont convenu de la qualité de l'information livrée par l'APQ, certaines ont choisi de déposer un mémoire en réponse au rapport provisoire de l'AEIC. De ces Premières Nations, trois mémoires ont été déposés en 2020 par le Grand conseil de la Nation Waban-Aki, le Conseil de la Nation Huronne-Wendat et les Premières Nations innues (PNI), Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, le Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit et le Conseil des Innus de Pessamit. Les préoccupations propres à chaque nation étaient les suivantes :

▶ Grand conseil de la Nation Waban-Aki :

Ce mémoire a soulevé des préoccupations sur le poisson et son habitat, ainsi que sur les espèces à statut particulier, notamment sur les espèces migratrices telles que le bar rayé, l'esturgeon jaune, l'esturgeon noir et l'alose savoureuse, et sur l'exercice de leurs droits de pêche et les pratiques culturelles associées. La pertinence d'une étude régionale sur le fleuve afin d'évaluer les effets cumulatifs a également été soulignée.

▶ Conseil de la Nation Huronne-Wendat :

Tout en soulignant la collaboration avec l'APQ, ce mémoire a soulevé plusieurs préoccupations, notamment la qualité de l'air, les effets sur les milieux humides, le poisson et son habitat, les oiseaux et leur habitat, les espèces à statut particulier, la santé humaine, les conditions socioéconomiques, l'usage des terres et des ressources à des fins traditionnelles, le patrimoine naturel et culturel, les effets cumulatifs, les droits ancestraux et les conditions et les mesures qui seront appliquées au projet.

- ▶ Le Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit, le Conseil des Innus de Pessamit et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan :

Ce mémoire a soulevé des préoccupations sur la commémoration et la reconnaissance de la présence autochtone, l'accès au site de la Baie de Beauport, la nature et l'augmentation du trafic maritime, les incertitudes sur le bar rayé, l'importance du lien écologique entre la rivière Saint-Charles et la Baie de Beauport, la chasse aux oiseaux migrateurs et les discussions sur une entente de collaboration.

Il importe de spécifier que ces Premières Nations avaient préalablement été rencontrées peu avant la période de consultation ou encore durant celle-ci dans le but de partager certaines informations concernant le processus d'étude d'impact et de répondre à leurs questions ou préoccupations. Bien que ces Premières Nations se soient montrées satisfaites de ces rencontres, il demeurerait important pour elles de se prononcer dans le cadre de la consultation publique puisque le rapport provisoire de l'AÉIC faisait état d'effets importants et qu'il était nécessaire de rappeler leurs préoccupations en lien avec ces effets.

Ces rencontres ont également été l'occasion d'aborder les prochaines étapes du projet Laurentia. À cet effet, une nouvelle rencontre au printemps 2021 est prévue avec ces Premières Nations, notamment afin de partager les nouvelles informations en lien avec le projet et les développements depuis l'automne dernier, en plus de faire un portrait des prochaines activités concernant le poisson. Il s'agit ainsi de la poursuite des échanges entre les Premières Nations et l'APQ, comme proposé dans le suivi mis en place par le promoteur.

3.3 ENJEUX IDENTIFIÉS

Les regroupements de thèmes faits précédemment (tableau 2) ont par la suite permis l'identification d'enjeux spécifiques découlant de l'analyse des mémoires. L'identification de ces enjeux permet de :

- ▶ comprendre les liens entre le projet et les préoccupations exprimées;
- ▶ mesurer le poids relatif des thèmes;
- ▶ faciliter la lecture des préoccupations et commentaires émis en synthétisant l'ensemble de ces informations autour de questionnements précis;
- ▶ présenter des possibilités d'intervention susceptibles d'améliorer le projet et de répondre à un large ensemble des préoccupations exprimées.

À partir de l'analyse des thèmes et de l'identification de regroupements de thèmes majeurs, les cinq (5) enjeux et les principales préoccupations qui y sont associées sont présentés ci-après :

1. Les **risques liés aux émissions atmosphériques supplémentaires**, provenant du projet et susceptibles d'affecter la qualité de l'air et, subséquemment, la santé humaine, dans un contexte de milieu ambiant déjà saturé :
 - Les modélisations des émissions sont basées sur de nombreuses hypothèses, ce qui amène une certaine incertitude;
 - Les informations fournies montrent un milieu ambiant saturé et avec des dépassements;
 - Le projet, avec une augmentation de la circulation routière, ferroviaire et maritime, serait un contributeur supplémentaire d'émissions de contaminants atmosphériques;
 - Le projet est susceptible de contribuer à une détérioration de la santé;
 - L'efficacité des mesures d'atténuation sera déterminante pour l'évolution future de la situation.

2. La **justification du projet et la poursuite de l'expansion du site portuaire actuel**, provenant du choix de la variante et contribuant au maintien et au développement à long terme des activités du port de Québec :
 - Le nombre de variantes reste limité et offre peu de possibilités;
 - Aucune variante ne suggère le réaménagement des activités actuelles du site ou leur déplacement pour éviter un agrandissement dans le fleuve;
 - Les alternatives proposées risquent de perpétuer à long terme les activités portuaires sur le site et à proximité des quartiers résidentiels;
 - Le modèle d'affaires proposé, la compétitivité du port de Québec, l'absence de contrats, les parts modales sont autant d'incertitudes associées au projet;
 - Le projet présente un alignement susceptible de profiter davantage aux investisseurs et à la communauté d'affaires qu'aux citoyens qui subissent les impacts du projet.
3. Les **risques associés aux écosystèmes et à la biodiversité du fleuve**, découlant de la perte d'habitats et des effets sur la faune et la flore, et particulièrement sur les espèces à statut :
 - Le projet est susceptible d'entraîner des pertes d'habitats aquatiques;
 - Le projet est susceptible d'entraîner des pertes d'habitats et des effets sur les espèces à statut;
 - Le projet est susceptible d'entraîner des pertes d'habitats pour les oiseaux et particulièrement dans la ZICO des battures de Beauport;
 - Le projet est susceptible d'entraîner des pertes de végétation et de milieux humides;
 - Le projet entraînerait des pressions et des effets cumulatifs à long terme sur le patrimoine naturel du fleuve Saint-Laurent.
4. Les **risques liés aux nuisances supplémentaires de la circulation**, provenant d'une augmentation de la circulation routière et ferroviaire, qui s'ajoute aux nuisances déjà présentes dans le milieu ambiant :
 - Le projet entraînerait une augmentation du nombre de camions et de trains dans les quartiers résidentiels périphériques;
 - Le projet entraînerait des risques d'augmentation des nuisances liées au bruit;
 - L'augmentation de la circulation routière et ferroviaire est susceptible d'entraîner une hausse des risques pour la sécurité des piétons et cyclistes et des risques liés au temps d'attente plus long aux passages à niveau;
 - La hausse de la circulation routière et ferroviaire est susceptible d'entraîner des augmentations d'émissions atmosphériques et affecter la qualité de l'air;
 - Les effets d'une hausse de la circulation routière et ferroviaire sont susceptibles d'être ressentis en dehors de la zone d'étude et de la propriété de l'APQ.

5. Les **risques pour la protection de la Baie de Beauport**, découlant de l’empiétement fluvial du projet, dans un contexte de valorisation et d’utilisation de ce milieu par la population:
- L’agrandissement du port dans le fleuve entraînerait un empiétement permanent et des effets sur ce milieu;
 - Le réaménagement du site est susceptible de rendre plus difficile l’accès à la Baie de Beauport;
 - Les effets du projet sont susceptibles d’entraîner des pertes et des modifications des activités récréatives;
 - Le réaménagement du site est susceptible d’augmenter les risques pour les utilisateurs en raison de la proximité du terminal et de la plage et sur l’eau en raison d’une hausse du trafic maritime;
 - Le projet entraînerait des pressions à long terme sur le paysage et sur le patrimoine que constitue le secteur de la Baie de Beauport.

Ces cinq enjeux traduisent bien l’ensemble des mémoires et présentent une vision globale de l’argumentaire développé au regard des effets et des risques perçus par le projet.

4 RENCONTRES RÉALISÉES EN 2021

4.1 OBJECTIFS

Une série de rencontres a été planifiée en 2021 afin de donner suite aux mémoires et commentaires déposés en réponse au rapport provisoire de l'AÉIC présenté en novembre 2020. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'APQ a fait une demande de délai à l'APQ en décembre dernier, c'est-à-dire afin de pouvoir rencontrer la communauté et partager certains nouveaux engagements et mesures favorisant une réduction des effets négatifs du projet. C'est ainsi qu'à partir de l'analyse des mémoires (voir section 3), une liste d'organismes disponibles étant situés à proximité du projet et représentatifs des préoccupations et enjeux soulevés a été dressée.

Cette démarche avait pour but de rencontrer certaines parties prenantes pour échanger sur leurs préoccupations de manière transparente afin d'expliquer les mesures déjà retenues à l'étape de l'étude d'impact et de préciser les mesures additionnelles qui permettront une bonification des mesures d'atténuation et de la réalisation du projet. Afin d'adopter une approche la plus constructive possible avec la communauté, l'APQ a utilisé ces rencontres dans l'objectif de privilégier l'écoute et les échanges sur les préoccupations de la communauté et sur les enjeux du projet et de répondre au plus grand nombre de questions de la part des participants. Cette approche, qui se voulait personnalisée en fonction des groupes rencontrés, s'inscrivait également dans une volonté d'amélioration continue du projet de sorte que les échanges avec la communauté permettaient d'apprécier l'ampleur de l'impact positif de certains nouveaux engagements et mesures du promoteur, en plus de favoriser des échanges visant une réflexion commune sur certains enjeux qui perdurent dans la population. Il est à noter que plusieurs de ces enjeux étaient souvent extérieurs au port de Québec et qu'ils n'étaient pas liés directement aux opérations du port; l'APQ souhaitait permettre aux gens de s'exprimer afin de motiver une réflexion commune menant possiblement à certaines pistes de solution.

Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans l'engagement du promoteur afin de maintenir l'écoute et un dialogue ouvert et transparent avec la communauté afin d'identifier les opportunités pour bonifier le projet. C'est notamment dans ce contexte et dans la volonté de se connecter davantage avec la communauté que l'APQ a utilisé le délai octroyé par l'AÉIC dans le processus d'évaluation environnementale.

Finalement, l'objectif principal de l'APQ consistait à proposer les nouveaux engagements et mesures permettant de diminuer les effets résiduels du projet afin de considérer le plus d'enjeux à court terme, mais aussi de favoriser un climat d'échange propice à l'amélioration continue à long terme. C'est d'ailleurs en ce sens qu'un des nouveaux engagements de l'APQ, soit la création du comité de suivi Laurentia, pourra éventuellement faire un lien direct entre les enjeux de la communauté et le projet Laurentia (section 4.4.1).

4.2 ORGANISMES RENCONTRÉS

Les organismes rencontrés ont été préalablement sélectionnés puisqu'ils présentaient une proximité avec le site du projet et qu'ils avaient déposé un mémoire ou fait parvenir des questions, et puisque leur rencontre permettait à l'APQ de couvrir un large spectre des préoccupations soulevées dans les mémoires (tableau 3). Le nombre de rencontres a été limité par la disponibilité des parties prenantes et par le court délai imparti pour réaliser ces rencontres dans le premier semestre de 2021. Toutefois, l'APQ a pris l'engagement de poursuivre cette démarche après le dépôt du rapport afin de rencontrer, dans la

mesure du possible, tous les groupes qui en ont fait la demande. Les informations qui seront alors échangées serviront à poursuivre la bonification du projet, le cas échéant.

De plus, des conseillers municipaux et des députés représentant les citoyens des quartiers limitrophes ont aussi été rencontrés, soit directement ou lors de rencontres de conseils de quartier. L'une des raisons qui motivaient l'APQ à rencontrer les conseils de quartier rapidement était liée à la possibilité de voir ces rencontres être ouvertes au public, afin de donner la chance aux citoyens intéressés de pouvoir s'exprimer. L'APQ s'est montrée ouverte à rencontrer tous les comités ou conseils de quartier limitrophes au projet ayant démontré un intérêt, ceux-ci ayant été sollicités à la suite de la fin de consultation de l'AÉIC, ainsi que tout autre groupe qui en aurait fait la demande ou sollicitera des échanges constructifs prochainement.

Tableau 3 Liste des organismes ayant déposé un mémoire et rencontrés en 2021

ORGANISMES	DATE DE RENCONTRE
Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)	28 janvier et 25 mars
Conseil de quartier de Vanier (rencontre ouverte au public)	16 février
Conseil de quartier Vieux-Limoilou (rencontre ouverte au public)	17 février
Comité des citoyens du Vieux-Québec	22 février
Nation Huronne-Wendat – Conseil des élus	24 février (et rencontre à venir au printemps 2021)
Conseil de quartier de Maizerets (rencontre ouverte au public)	16 mars
Premières Nations Innues	25 mars (et rencontre à venir au printemps 2021)
CRE Capitale-Nationale	À venir (15 avril)
Conseil de quartier de Cap Blanc Vieux-Québec – Colline parlementaire	À venir (12, 19 ou 26 avril)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	À venir (printemps 2021)
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	À venir (avril 2021)

Pour faire suite aux rencontres des Premières Nations lors de la période de consultation et pour répondre à celles ayant exprimé le désir de poursuivre les discussions, des rencontres supplémentaires ont été planifiées. Ces rencontres prendront la forme d'atelier de travail. Dans le cas de la Nation Huronne-Wendat, au-delà des échanges réguliers maintenus entre l'APQ et le Bureau du Nionwentsio, une rencontre avec le Conseil des élus a également été planifiée à la demande de la Nation Huronne-Wendat. Cette rencontre aura permis à l'APQ de fournir des explications et d'échanger sur le projet avec le Conseil des élus dont plusieurs membres sont nouvellement en poste. Les prochaines rencontres avec les Premières Nations seront proposées pour la fin du printemps, de façon à pouvoir discuter des préoccupations potentielles, mais également des initiatives de recherche de l'APQ concernant le poisson qui sont actuellement en planification.

Par ailleurs, quelques organismes supplémentaires du milieu ont également été rencontrés par l'APQ en 2021, notamment Coop Carbone et Propulsion Québec, ou le seront prochainement (Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale [CRE]). L'objectif de ces rencontres était de déterminer avec ces organismes comment leur expertise pourrait être mise à profit dans le cadre du projet Laurentia afin d'aider l'APQ à bonifier le projet, notamment en termes de mobilité durable et d'électrification des transports.

Finalement, le Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC) a également été rencontré le 11 mars 2021. Ce comité a été rencontré à maintes reprises durant le processus d'étude d'impact et continuera de l'être, notamment en raison de la représentativité de la communauté qui le caractérise¹. Au même titre, le CVAP est également un comité qui est rencontré régulièrement par l'APQ et pour lequel un point statutaire concernant le projet Laurentia est proposé à chaque rencontre. Ce comité est tout aussi représentatif de la communauté par la diversité des membres qui y siègent², et Laurentia demeurera un sujet à l'ordre du jour tant que les membres le souhaitent.

4.3 PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES

Une revue des préoccupations des organismes a été réalisée avant chaque rencontre. Cette revue a permis à l'APQ de se familiariser avec les questions et les préoccupations de chaque organisme et de préparer ainsi une rencontre plus personnalisée axée sur des échanges concernant les thèmes identifiés par ces organismes (tableau 4). Comme mentionné, en raison des délais liés au dépôt du rapport, certains organismes seront rencontrés plus tard selon leurs disponibilités. Ces prochaines rencontres permettront également de prendre en considération les commentaires et les préoccupations de ces parties prenantes dans le but de poursuivre l'amélioration continue du projet Laurentia.

Ces rencontres personnalisées ont permis de répondre à diverses questions et à échanger sur les préoccupations des parties prenantes. Selon les rencontres, ces échanges supplémentaires ont permis de préciser certains aspects du projet et des mesures d'atténuation prévues sur une série de thèmes et de préoccupations soulevées par ces organismes dans leurs mémoires (tableau 4). Toutefois, l'analyse de ces thèmes et préoccupations montre que la majorité de ceux-ci est liée aux cinq enjeux identifiés à la section 3.3, soit i) les risques liés aux émissions atmosphériques supplémentaires, ii) la justification du projet à même le site portuaire actuel, iii) les risques aux écosystèmes et à la biodiversité du fleuve, iv) les risques liés aux nuisances supplémentaires de la circulation et v) les risques pour la protection de la Baie de Beauport. Néanmoins, précisons que toutes les préoccupations en lien avec le transport ferroviaire et routier ont été systématiquement abordées dans plusieurs des rencontres avec la communauté, bien que ces préoccupations soient à l'extérieur de la zone d'étude et du processus d'évaluation environnementale. Comme mentionné précédemment, l'objectif de l'APQ lors des rencontres avec les parties prenantes était de proposer des solutions à court terme à certains grands enjeux du projet Laurentia, mais également d'entendre les gens sur l'ensemble de leurs préoccupations même si elles n'étaient pas directement liées au projet.

¹ Membres siégeant sur le CCPC : Gestev (Baie de Beauport), Conseil régional de l'Environnement de la Capitale-Nationale (CRE), OBV de la Capitale, Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, Coopérative du Petit-Champlain, Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES), trois conseils de quartier (Maizerets, Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline Parlementaire et Vieux-Limoilou), Comité de citoyens du Vieux-Québec, Consortium des syndicats de copropriétaires de l'ensemble immobilier Mérici, Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP03), Nation Huronne-Wendat (Bureau du Nionwentsio), Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), Ville de Québec et Ville de Lévis.

² Membres siégeant sur le CVAP : six conseils de quartier (Vieux-Limoilou, Chutes-Montmorency, Lairet, Saint-Jean-Baptiste, Maizerets et Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline Parlementaire), Secrétariat à la Capitale-Nationale, MELCC, Ville de Québec, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE) et Direction de la santé publique.

Tableau 4 Thématiques et préoccupations soulevées par les organismes rencontrés ou contactés en 2021

ORGANISMES	THÈMES ET PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES DANS LES MÉMOIRES
Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)	Santé-qualité de l'air, santé-pollution sonore, sécurité publique/nuisances associées au transport (ferroviaire et camionnage), pollution visuelle, modélisations, mesures d'atténuation, programme de suivi
Conseil de quartier de Vanier	Circulation ferroviaire, qualité de l'air, sécurité publique, mesures d'atténuation
Conseil de quartier du Vieux-Limoilou	Pas de mémoire déposé mais soutient le mémoire du CVAP
Comité des citoyens du Vieux-Québec	Circulation routière, pollution, bruit et sécurité, effet sur le paysage et sur le patrimoine, justification du projet
Nation Huronne-Wendat – Conseil des élus	Effets sur le milieu naturel (poisson, oiseau, milieu humide), qualité de l'air et santé, chasse et pêche sur le Saint-Laurent, patrimoine historique, effets cumulatifs sur le Saint-Laurent, droits ancestraux, conditions d'autorisation du projet
Conseil de quartier de Maizerets	Pollution du milieu ambiant, santé et émissions atmosphériques, circulation routière et ferroviaire, conflits d'usages, santé publique et qualité de vie
Premières Nations innues	Droits ancestraux et issus des traités, consultations, reconnaissance de la présence autochtone, patrimoine, accès et usage de la Baie de Beauport, trafic maritime, navigation et sécurité, pêche et activités traditionnelles et commerciales, bar rayé et milieu aquatique, chasse aux oiseaux migrateurs, entente et accommodement
CRE Capitale-Nationale	Santé et bien-être, émissions atmosphériques, modélisations et atténuation, émissions des activités portuaires actuelles, pertes de milieux naturels, îlots de chaleur, circulation routière et ferroviaire, bar rayé et espèces à statut, transport maritime, justification du projet, GES et changement climatique, impacts économiques et retombées, acceptabilité sociale
Conseil de quartier de Cap Blanc Vieux-Québec- Colline parlementaire	Pas de mémoire déposé mais soutient le mémoire du CVAP – Rencontre à venir (12, 19 ou 26 avril)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	Poisson et son habitat, espèces à statut, droits de pêche, mesures d'atténuation et de compensation, suivi, pratiques culturelles, effets cumulatifs sur le fleuve
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Poisson et habitat, bar rayé : réintroduction, situation, sites de fraie, espèces à statut, projets de compensation, pêche sportive

4.4 MESURES ET ENGAGEMENTS DU PROMOTEUR

L'analyse des mémoires et les rencontres qui ont suivi avec les parties prenantes ont permis à l'APQ de valider la compréhension des préoccupations soulevées. Cette analyse a par la suite permis d'alimenter la réflexion de l'APQ sur les pistes d'amélioration potentielles pour la réalisation du projet et a conduit l'APQ à préciser, à améliorer et à bonifier les mesures d'atténuation, les méthodes de construction et les programmes de suivi prévus pour le projet Laurentia. Les nouvelles mesures et les programmes clés sont décrits ci-après, en plus de remettre en évidence certaines mesures préalablement discutées, mais auxquelles les intervenants rencontrés semblent adhérer et accorder une importance particulière. Une synthèse des mesures et programmes est par la suite présentée, faisant ainsi le lien avec les principales thématiques des préoccupations identifiées dans les mémoires.

Il est à noter que ces mesures et engagements proposés viennent s'ajouter ou bonifier les mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi présentées dans l'étude d'impact environnemental et social.

4.4.1 Description des principales mesures et programmes bonifiés ou additionnels depuis le rapport provisoire de l'AÉIC

Comité de suivi Laurentia

L'un des engagements clés de l'APQ sera la mise en place d'un comité de suivi propre au projet Laurentia. Ce comité a pour objectif d'offrir un espace de communication dédié pour partager des informations, des préoccupations, des connaissances et de l'expertise entre la communauté et le bureau de projet. La mise sur pied du comité de suivi Laurentia (distinct du Comité de cohabitation avec la communauté mis en place en 2012), sous la responsabilité du bureau de projet, permettra d'accompagner le promoteur durant les phases d'ingénierie et de construction, ainsi que durant les premières années d'opération du terminal. Les rôles principaux seront de contribuer à la mise en œuvre harmonieuse du plan de surveillance et suivi lors des étapes de conception et de construction ainsi que lors de la mise en service du terminal, de proposer des mesures adaptatives en fonction des réalités vécues par la communauté environnante, d'assurer la mise en œuvre des mesures et de prendre acte de la reddition de compte quant au respect des conditions de réalisation émises dans la déclaration de décision et des engagements du promoteur.

En réponse à cette initiative qui a été discutée lors des rencontres avec les différents organismes, comités et conseils de quartier, plusieurs ont accueilli favorablement l'idée du comité de suivi et ont démontré un intérêt à y prendre part.

Exploitation – Navire et électrification du nouveau quai

L'APQ s'engage à mettre en place les équipements nécessaires pour offrir l'électrification à quai, c'est-à-dire offrir la possibilité aux navires de se brancher à une alimentation électrique lorsqu'ils sont accostés au terminal. L'APQ s'engage aussi, en collaboration avec ses partenaires, à faire la promotion active de ce service pour en optimiser l'utilisation auprès des lignes maritimes.

Lors des escales au port, les navires porte-conteneurs utilisent normalement leurs génératrices diesel pour subvenir à leurs besoins en électricité à bord. L'électrification des navires à quai consiste donc à fournir l'énergie électrique aux navires en escale à partir du réseau électrique du port afin d'éviter l'utilisation des génératrices de bord des navires et d'ainsi réduire les émissions atmosphériques de ceux-ci.

Pour le moment, comme la vitesse de pénétration de cette technologie dans les navires est en évolution, l'évaluation de l'impact positif de cette initiative a été étudiée en considérant la possibilité que 25 % des navires puissent se brancher.

À la lumière de l'étude effectuée, l'électrification des navires à quai permettrait de réduire les émissions de contaminants et de GES du projet et **de réduire les effets sur la qualité de l'air** en termes d'amplitude et de fréquence à certains endroits pour certains contaminants (SNC-Lavalin, 2021a)³.

De plus, nonobstant l'engagement quant à la disponibilité de l'électrification à quai, l'APQ s'engage également à travailler sur l'optimisation des installations en partenariat avec ses partenaires. Les technologies les plus avancées seront priorisées, notamment en ce qui a trait à **l'utilisation de carburants moins polluants**. L'APQ travaille notamment depuis quelques années avec Énergir afin

³ SNC-Lavalin. 2021a. *Projet Laurentia | Mesures d'atténuation supplémentaires pour le transport*. Note technique déposée à l'AÉIC le 31 mars 2021 (volet 2 des informations complémentaires) pour l'Administration portuaire de Québec. 20 pages.

d'offrir l'avitaillement des navires utilisant le gaz naturel liquéfié (GNL) comme source principale d'énergie.

Ainsi, toute innovation permettant d'atteindre l'efficacité attendue des opérations du terminal qui permettrait une amélioration des effets sur l'environnement sera étudiée tout au long de l'exploitation de Laurentia.

Exploitation – Flotte bonifiée des locomotives en type « Tier 4 » et projet pilote électrique

L'APQ s'engage à ce que les locomotives utilisées sur le terminal de conteneurs Laurentia soient des locomotives du groupe 4 (« Tier 4 »).

Cet engagement avait déjà été intégré aux hypothèses de base pour l'étude de dispersion des contaminants atmosphériques pour les locomotives associées directement au terminal (celles qui font la navette de la zone de chargement des trains jusqu'à la cour de triage de Beauport).

Cependant, en vertu de l'alinéa 19(1)j) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE, 2012) et des questions posées par l'AÉIC sur le transport ferroviaire à l'extérieur des limites des terrains de l'APQ, le promoteur a décidé d'inclure les émissions de ce transport dans son analyse sans en faire la distinction avec les émissions directes du projet (Englobe, 2020c). Ainsi, l'inventaire des émissions de contaminants et de GES effectué par le promoteur inclut aussi les sources directes ferroviaires situées à l'intérieur des limites de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Dans ce contexte, pour les locomotives associées à Laurentia et opérant à l'extérieur du site du promoteur, l'étude de dispersion des contaminants déposée dans le cadre de l'étude d'impact a considéré des émissions typiques moyennes de la flotte canadienne de locomotives de convois ferroviaires de marchandises de 2017. Or, en vertu de la réglementation fédérale sur les émissions atmosphériques des nouvelles locomotives, les taux d'émission de contaminants des locomotives sont appelés à diminuer considérablement dans le futur avec le remplacement graduel des locomotives plus anciennes et plus polluantes par de nouvelles locomotives plus performantes respectant la norme d'émission pour les moteurs du groupe 4 (« Tier 4 »). Cette tendance est déjà amorcée et environ 35 % des locomotives intermodales du Canadien National (CN) transitant dans le secteur de la grande région de Québec et qui desserviraient le projet Laurentia sont du groupe 4. À cet effet, l'APQ a demandé de nouvelles simulations de la dispersion des contaminants atmosphériques à des fins d'information pour déterminer l'effet modélisé en considérant l'usage de locomotives de groupe 4 selon différents scénarios (SNC-Lavalin, 2021a). Les résultats permettent de conclure à une diminution de certains effets sur la qualité de l'air par rapport au scénario conservateur modélisé initialement et s'inscrivent dans les tendances actuelles et les efforts du CN pour diminuer ses émissions et GES, notamment par une motorisation plus efficace et une utilisation plus grande de biocarburant.

Projet pilote de locomotives électriques à Québec

Enfin, à la lumière des préoccupations soulevées par les différents groupes rencontrés quant au transport ferroviaire, l'APQ a travaillé conjointement avec le CN pour étudier la possibilité d'établir un service de locomotive électrique à Québec.

En effet, le projet pilote permettrait au CN de déployer sur le territoire de la Ville de Québec, notamment dans le secteur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, deux locomotives alimentées par des batteries performantes qui permettraient une opération sans contaminant dans l'air en plus d'être silencieuses, ce qui est idéal dans un contexte urbain.

Ce projet unique au Canada permettrait entre autres de démontrer la fiabilité de cette technologie avancée, même en conditions hivernales. Le projet comporterait aussi une station de recharge permettant de réalimenter rapidement les batteries pour permettre une opération optimale des locomotives. Ce projet est d'autant plus pertinent puisqu'il permettrait d'utiliser l'électricité « propre » provenant principalement de l'hydroélectricité du Québec.

Les prochaines étapes consisteront à s'assurer de la faisabilité technique du projet, notamment les conditions opérationnelles prévues pour ces locomotives afin d'adapter la technologie à l'usage. Plusieurs partenaires techniques du CN ont déjà été rencontrés et sont enthousiastes à l'idée de travailler sur ce projet pilote qui permettra d'accélérer la transformation du transport ferroviaire au Québec vers des technologies à zéro émission.

Construction – Nouvelles exigences contractuelles à intégrer au futur contrat pour diminuer les émissions et GES en construction

Lors de la construction du terminal, **l'APQ compte mettre en place des mesures d'atténuation additionnelles** afin de diminuer davantage les impacts potentiels sur la qualité de l'air.

À la base, l'entrepreneur sera appelé à déposer une planification détaillée qui permettra de respecter les objectifs fixés en matière de GES à partir des exigences contractuelles. Les GES résiduels devront être compensés selon une formule qui encouragera à atténuer à la source les GES.

De plus, l'APQ et ses partenaires feront les vérifications nécessaires afin d'examiner la possibilité **d'utiliser des équipements lourds composés majoritairement de motorisation du groupe 4 ainsi que l'option d'hybridation des camions interchantiers**⁴. Par exemple, l'APQ étudie en ce moment une technologie offerte par la firme Effenco Development inc. qui s'installe sur ce type de camion et le rend électrique lorsqu'il est en marche au ralenti et lors de manœuvres en arrêt (cylindre de la bétonneuse, système levage, benne d'un camion). Pour vérifier l'influence positive de cette initiative sur la qualité de l'air, trois scénarios d'émission ont été élaborés et les résultats ont ensuite été comparés aux résultats de l'étude de dispersion (scénario de base) considérant une machinerie lourde exclusivement du groupe 3 et des camions interchantiers construits en 2010 (SNC-Lavalin, 2021a).

- ▶ Scénario (A) considérant la moitié de la machinerie lourde avec des moteurs du groupe 3 et l'autre moitié avec des moteurs du groupe 4. Comme hypothèse, les taux d'émission ont été calculés en utilisant la moyenne des taux d'émission pour un moteur du groupe 3 et un moteur du groupe 4.
- ▶ Scénario (B) considérant la totalité de la machinerie lourde avec des moteurs du groupe 4.
- ▶ Scénario (C) considérant la totalité de la machinerie lourde avec des moteurs du groupe 4 et des camions interchantiers équipés de groupes motopropulseurs électriques et pour lesquels les émissions sont nulles.

Selon les résultats de l'étude, les scénarios B et C ont évidemment une influence plus marquée que le scénario A. Entre autres, il a été démontré que **cette mesure d'atténuation aurait un effet positif important sur l'émission de NO₂, de PM_{2,5} et de formaldéhyde** (réduction de 190 % de ce contaminant pour la phase de construction).

⁴ L'APQ fait actuellement des vérifications auprès des consortiums préqualifiés pour évaluer la proportion qui pourrait être raisonnablement exigée en fonction de la disponibilité des équipements et de la machinerie du groupe 4.

Encore une fois, la proportion de la machinerie exigée en groupe 4 doit être techniquement et économiquement faisable. Les premières indications reçues permettent toutefois de conclure qu'une exigence où la majorité des équipements provient du groupe 4 est tout à fait plausible.

Carboneutralité en phase d'opération

L'APQ a pour objectif de réaliser un projet carboneutre. Afin de pouvoir y parvenir, il importait tout d'abord d'évaluer la quantité de GES que pourrait générer le terminal de conteneurs. Ensuite, dans le contexte de programme de réduction des GES et d'optimisation des opérations du nouveau terminal, plusieurs facteurs ont été considérés :

- ▶ L'électrification des navires à quai;
- ▶ L'électrification des camions de transport routier;
- ▶ Compensation des GES par la plantation d'arbres;
- ▶ Conversion graduelle vers des locomotives du groupe 4 (exclue dans la note⁵).

Selon l'analyse effectuée par SNC-Lavalin dans la note technique, les émissions résiduelles de GES directement liées aux activités du terminal, et dont le suivi de la consommation en carburant et en électricité peut être fait par l'APQ, s'étaleraient entre 1 229 et 5 768 t éq. CO₂ par année, totalisant 50 964 t éq. CO₂ sur cette période (SNC-Lavalin, 2021b). Ces émissions pourront éventuellement être compensées par l'APQ en achetant des crédits compensatoires provenant du marché réglementaire ou du marché volontaire par des projets enregistrés ou bien la plantation d'arbres. Alternativement, une approche qui sera privilégiée consistera à mettre en place des projets de réduction des émissions de GES, incluant des obligations auprès des fournisseurs et partenaires du projet. **La réduction à la source réduira ainsi les émissions de GES, et les émissions résiduelles pourront être compensées par des crédits de carbone.**

Parc urbain

Le 5 mars 2021, l'APQ a annoncé qu'elle procéderait à l'aménagement d'un nouveau parc urbain dans le secteur de la Baie de Beauport. Ce projet, qui sera mis à la disposition de la communauté dès 2024 en complément des autres aménagements récréotouristiques annoncés dans le cadre du projet Laurentia, est d'une valeur estimée de plus de 2 M\$. Bien qu'indépendant de cette annonce, le projet de terminal permettra d'accélérer la réalisation du parc et forme un tout cohérent avec l'aménagement récréotouristique de 7 M\$ élaboré en co-création avec le Forum des usagers de la baie de Beauport (FUBB). Ainsi, l'APQ compte aménager de nouveaux espaces récréatifs pour les familles et les citoyens, en plus de planter plusieurs centaines d'arbres et arbustes pour verdir plus de 4 ha de terrain de la zone récréotouristique, ce qui pourra contribuer à améliorer la qualité de l'air dans les quartiers environnants et la conservation et la mise en valeur de la biodiversité.

Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans la volonté ferme de l'APQ de contribuer à la qualité de vie des citoyens et des familles. Qui plus est, ce projet répond à la recommandation de la direction régionale de la santé publique qui suggère le verdissage des quartiers centraux afin d'améliorer la qualité de l'air.

⁵ SNC-Lavalin. 2021b. *Projet Laurentia | Évaluation de la carboneutralité*. Note technique déposée à l'AÉIC le 31 mars 2021 (volet 2 des informations complémentaires) pour l'Administration portuaire de Québec. 7 pages.

Électrification des transports

L'APQ souhaite être un acteur d'influence pour l'électrification et l'optimisation des transports. À cet effet, plusieurs initiatives sont actuellement discutées afin de mettre en place des actions concrètes favorisant entre autres l'amélioration de la qualité de l'air. Des discussions sont en cours avec des partenaires comme COOP Carbone et Propulsion Québec, qui évoluent dans le secteur de l'électrification des transports. Des lettres d'intérêt venant de ces deux organismes ont été reçues par l'APQ afin d'aller plus loin dans l'analyse des opportunités non seulement pour le projet Laurentia, mais également pour l'ensemble des activités de l'APQ. D'ailleurs, une initiative fortement encouragée et appuyée par l'APQ est le développement à Québec d'un centre de distribution « des premier et dernier kilomètres » aux opérations électrifiées et couplées à une livraison elle aussi électrique, permettant de réduire significativement l'empreinte environnementale des livraisons sur le territoire de la Ville de Québec.

Pour le projet Laurentia spécifiquement, certaines idées fortement prometteuses ont été échangées avec ces organismes et divers autres intervenants. Par exemple, les exportateurs locaux plus près du terminal pourraient aisément convertir leurs camions vers une flotte complètement électrique, ce qui réduirait grandement les émissions du projet en exploitation. D'autres discussions sont en cours pour les activités actuelles de l'APQ.

Bonification des méthodes de construction

À la suite de quelques rencontres de travail avec le ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) en 2020, l'APQ a utilisé le délai alloué par l'AÉIC afin de statuer sur certaines méthodes de travail en eau optimisées de façon à minimiser les effets potentiels sur le milieu aquatique et le poisson. Les détails de ce travail d'optimisation sont présentés dans une note technique de SNC-Lavalin (2021) annexée à la note 3.4 d'Ecofish (2021)⁶.

Ces bonifications aux méthodes de travail lors de la mise en place des caissons dans le fleuve et du remblayage de l'arrière-quai se divisent en trois volets :

1- Modification de la granulométrie des matériaux d'emprunt :

Les deux principaux matériaux d'emprunt sujets à générer des MES lors de la construction sont le noyau de la digue de retenue (0-300 mm) ainsi que les matériaux de remblai à l'arrière des caissons (0-150 mm). Afin de minimiser les MES, l'APQ préconisera plutôt l'utilisation de matériaux avec une taille minimale de 10 mm, soit du 10-300 mm pour le noyau de la digue et du 10-150 mm pour le remplissage arrière des caissons. La méthode de mise en place de ces matériaux sera également contrôlée afin de limiter le plus possible la remise en suspension de MES et de réduire la turbidité lors du brassage des sédiments qui composent actuellement le fond du fleuve.

2- Utilisation d'écrans bulles d'air (ABS : Air Bubble Screen) :

Les activités de dragage et de remblai peuvent produire une augmentation temporaire de la turbidité locale dans l'eau environnante. L'utilisation de rideaux à bulles est donc proposée afin de limiter les effets potentiels de ces activités en eau.

⁶ Ecofish. 2021. *Nouvelles information et optimisation du projet Laurentia depuis le 1er janvier 2021*. Note technique déposée à l'AÉIC le 19 mars 2021 (volet 3 des informations complémentaires) pour l'Administration portuaire de Québec. 6 pages.

Par rapport aux rideaux à sédiments, un ABS a l'avantage d'être praticable par les navires, est simple à installer (déploiement requérant moins de main-d'œuvre), à utiliser et à entretenir, et son efficacité peut être ajustée en réglant le flux d'air hors du compresseur.

3- Séquence de construction et stratégie de confinement lors de la construction :

La séquence de construction a été repensée pour limiter les MES lors des travaux. En effet, en fonction de l'avis du MPO (2020), un nouveau séquençage des travaux est proposé afin de limiter les interventions en eau à l'extérieur des périodes de restrictions pour la protection du poisson, à l'exception de quelques activités à faible impact. Notons que la période de restriction proposée par le MPO dans son avis génère une contrainte majeure pour un projet tel que Laurentia où la saison de construction propice aux travaux en eaux est déjà très courte en raison du climat de Québec. Rappelons que l'APQ avait suggéré une période de restriction initiale d'environ six (6) semaines pour éviter la période de reproduction d'espèces comme le bar rayé et celle de la croissance critique des jeunes de l'année. Cette période avait été allongée en 2019 de deux (2) semaines supplémentaires à la suite de différentes consultations, notamment avec certaines Premières Nations. La période de restriction ciblée actuellement par le MPO est de 23 semaines, soit du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre.

Une des nouvelles particularités aux travaux de remplissage derrière les caissons (arrière-quai) est de confiner les zones de remblais afin de limiter le potentiel de mise en suspension de MES. Jumelée aux bonnes pratiques et aux mesures d'atténuation prévues, cette procédure devrait très efficacement permettre de réduire l'impact de la construction du terminal sur le poisson.

Nation Huronne-Wendat

L'APQ a travaillé au maintien de bonnes relations avec toutes les Premières Nations ayant démontré un intérêt dans le projet Laurentia et ce, tout au long du processus d'évaluation et de consultation mené par l'AÉIC.

Toutefois, en raison des liens de proximité et de la relation qui unit la Nation Huronne-Wendat à l'APQ depuis plusieurs années, il était essentiel pour l'APQ de s'assurer d'être bien en phase avec celle-ci et l'ensemble des élus assurant sa gouvernance, en ce qui concerne le projet Laurentia et sa progression dans le processus d'évaluation mené par l'AÉIC. L'APQ considère que les membres de cette nation font partie intégrante de la communauté dans laquelle ce projet s'insérera et évoluera, notamment en raison du contexte géographique.

À la suite de l'élection du 30 octobre 2020, un changement de gouvernement est survenu pour la Nation Huronne-Wendat. Avec l'arrivée d'un nouveau Grand Chef et de plusieurs nouveaux élus, il a été décidé mutuellement qu'une revue du projet par le nouveau Conseil des élus s'imposait. C'est dans cet esprit que le Conseil des élus a été rencontré le 24 février 2021. Cette mise à jour du projet a alors permis au Conseil des élus d'apprécier les différentes composantes du projet Laurentia et d'échanger sur certains enjeux ou préoccupations.

En raison des récents échanges, des réponses fournies par les membres de l'APQ au regard des préoccupations soulevées et du climat d'échange transparent et constructif, le Conseil des élus s'est montré satisfait de la progression du projet. Notons que la relation entre l'APQ et cette nation date déjà de plusieurs années et que les équipes de travail du Bureau du Nionwentsio ont notamment participé à des travaux biologiques réalisés par Englobe dans le cadre de l'étude d'impact.

Pour toutes ces raisons, la Nation Huronne-Wendat a réitéré son appui au projet Laurentia et son souhait de poursuivre la collaboration avec l'APQ. L'APQ a accueilli cette marque de confiance de la Nation Huronne-Wendat avec une grande fierté. L'APQ s'est engagée, auprès du Conseil des élus, à se montrer à la hauteur de ce geste d'appui et de la confiance témoignée.

Programme de surveillance et de suivi bonifié

Afin de s'assurer de la justesse et de l'efficacité des mesures mises en place et de limiter les effets sur la qualité de l'air, le programme de surveillance et de suivi initialement proposé sera bonifié afin, entre autres, d'ajouter les éléments suivants :

Construction :

- ▶ Les mesures de nickel, retombées de poussières, dioxyde d'azote (NO₂), particules respirables (PM₁₀), formaldéhyde et acétaldéhyde;
- ▶ La mise en place d'un LiDAR dans le but de mieux contrôler les émissions de poussières sur le site;
- ▶ La mise en place de seuils d'intervention horaires pour les particules totales et respirables (PMT, PM₁₀) durant les travaux afin d'être proactif et de pouvoir mettre en place des mesures d'atténuation additionnelles et ainsi limiter tout dépassement potentiel des normes journalières aux zones sensibles. Cette mesure sera mise en application par un suivi rigoureux par un professionnel responsable du suivi des particules à l'aide d'un analyseur portatif à la limite du site des travaux à temps plein durant toute la durée des travaux de construction;
- ▶ La mise en place de radars et caméras afin de surveiller le respect des mesures administratives de réduction des émissions. Les radars pourront valider le respect de vitesses maximales sur le chantier et des caméras permettront d'identifier tout véhicule ne respectant pas les maximums autorisés;
- ▶ Un protocole sera préparé pour détailler le processus à suivre par chaque intervenant (APQ, responsable du suivi sur le site des travaux, entrepreneurs) lors de dépassement de seuils d'intervention :
 - la procédure de vérification de l'origine des dépassements; les données seront analysées et corrélées afin d'identifier la contribution des sources et les sources qui sont problématiques afin d'intervenir sur le site et corriger la situation;
 - la vérification de l'efficacité d'une mesure d'atténuation mise en place à la suite d'un dépassement;
 - la procédure à suivre pour l'analyse de correctifs dans le cas où une mesure d'atténuation n'est pas efficace et un deuxième dépassement de seuil est mesuré.
- ▶ La publication, sur un site Web développé pour le projet, des concentrations de tous les contaminants mesurés de façon journalière pour les suivis effectués en continu et mensuellement pour les autres périodes (ex. : mesures tous les six jours pour le formaldéhyde et l'acétaldéhyde); les communications mensuelles comprendront une analyse avec les normes applicables ainsi qu'un comparatif avec les mois précédents.

Exploitation :

- ▶ Des équipements pour l'électrification à quai seront installés pour les navires qui auront la technologie pour s'y brancher. L'APQ ainsi que ses partenaires mettront en œuvre des mesures incitatives pour optimiser l'utilisation de ces équipements;
- ▶ Le terminal comportera seulement des équipements à la fine pointe de la technologie utilisant principalement l'électricité et la motorisation hybride. De plus, la plupart des véhicules d'entretien et de service seront aussi propulsés à l'électricité tout comme le chauffage des bâtiments qui sera exclusivement électrique;
- ▶ L'automatisation du terminal permettra d'optimiser les déplacements des différents équipements pour éviter les émissions inutiles et les GES;
- ▶ Bonification du programme de suivi de la qualité de l'air proposé : le programme comprendra le suivi des particules totales (PMT), des particules respirables (PM₁₀), des particules fines (PM_{2,5}), du dioxyde d'azote (NO₂) et de l'acétaldéhyde;
- ▶ Le suivi sera effectué sur une période de 10 années, afin de tenir compte des opérations à pleine capacité. Les exigences du programme seraient ensuite révisées en tenant compte des concentrations mesurées et des fluctuations des activités, pouvant ainsi mener à une diminution ou un arrêt du programme si aucune problématique survenant des sources d'émissions liées au projet en exploitation n'a été décelée. Des rapports annuels seront produits et déposés à l'AÉIC.

Cette approche permettra notamment de se conformer à la recommandation de Santé Canada et la condition préliminaire 6.12 formulée par l'AÉIC.

De plus, un plan de gestion des émissions atmosphériques spécifique au projet et aux installations actuelles sera mis en place. Sans s'y limiter, ce plan comprendra notamment les mesures d'atténuation spécifiques aux matières particulaires, au dioxyde d'azote, au formaldéhyde, au nickel et aux matières particulaires provenant de moteurs diesel, ainsi que le plan de surveillance et de suivi des émissions. Ce plan comprendra les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale et de contrôle des émissions, et examinera toutes les activités de l'APQ (incluant les activités actuelles), afin de réduire les émissions atmosphériques à chaque fois qu'il en est possible. Dans une optique de transparence, ce plan comprendra également des mécanismes et des procédures pour communiquer à la communauté les résultats de la surveillance et du suivi, ainsi que les procédures pour gérer les plaintes, s'il y a lieu.

Implication du comité de suivi Laurentia

Relevant du bureau de projet, le **comité de suivi Laurentia** jouera également un rôle important dans ce processus. Il servira de lien direct avec la communauté, en plus d'avoir un mandat lié au suivi des engagements de l'APQ et à la proposition de mesures adaptatives durant les phases de construction et d'exploitation. L'APQ devra notamment ajuster et bonifier le programme de surveillance en fonction des recommandations qui seront émises par le comité. Le comité pourra également produire un rapport annuel permettant de fournir ses commentaires et recommandations à l'égard des mesures mises en place et de leur efficacité. Ce rapport pourra être déposé à l'AÉIC afin de présenter un bilan représentatif de l'opinion du comité de suivi.

Par cette initiative, l'APQ souhaite démontrer toute la transparence voulue dans ce projet, témoignant ainsi de la confiance qu'elle porte aux mesures mises en place afin de limiter les effets du projet. Cette approche est cohérente avec la connaissance des enjeux dans le milieu d'insertion de Laurentia, ainsi qu'avec l'objectif d'aucun dépassement des normes ou critères de la qualité de l'air que l'APQ s'est fixé.

4.4.2 Synthèse des mesures et des engagements selon les thèmes abordés

Lors du dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement, une série de mesures d'atténuation a été identifiée afin de minimiser et d'atténuer les impacts du projet. Des mesures de compensation ont également été élaborées de manière préliminaire afin de compenser certains impacts qui ne peuvent pas être évités, comme les pertes d'habitats du poisson. À ces mesures se sont ajoutés des programmes de surveillance et de suivi environnemental afin de s'assurer de la construction et de la mise en œuvre du projet selon les conditions d'autorisation et les engagements du promoteur.

Finalement, à la suite du dépôt du rapport provisoire de l'AÉIC, des mémoires déposés et de la poursuite de l'évolution du projet par le promoteur, des mesures additionnelles et des précisions se sont ajoutées et sont résumées dans le tableau 5.

Chacun de ces engagements et de ces mesures a pour objectif de diminuer les effets résiduels du projet Laurentia. Dans un processus d'amélioration continue, comme mentionné précédemment, l'APQ a utilisé les outils à sa disposition, y compris les rencontres avec la communauté, afin de parfaire son analyse des préoccupations des parties prenantes. Les mesures proposées dans le tableau 5 visent donc à fournir des solutions concrètes à des enjeux discutés. Notons entre autres que, bien que la contribution du projet à la dégradation de la qualité de l'air soit relativement marginale comme le démontrent les études, des efforts importants permettent de diminuer les effets sur la qualité de l'air et, par conséquent, sur la santé humaine. Conjuguées aux efforts constants d'amélioration des pratiques de l'APQ, ces mesures viendront concrètement améliorer la situation du milieu récepteur lors de la réalisation du projet Laurentia.

Aussi, afin de permettre une surveillance et un suivi des engagements pris en réponse aux préoccupations soulevées, ainsi qu'un ajustement constant des mesures mises en place, l'APQ mettra sur pied le comité de suivi Laurentia (section 4.4.1). Celui-ci permettra de créer un lien direct entre les citoyens et le bureau de projet, assurant ainsi la reddition de compte à plusieurs niveaux. Par cette initiative, l'APQ souhaite démontrer de la transparence et la confiance envers la bonne réalisation du projet Laurentia, et ce, tant pour la phase de construction que d'exploitation. En somme, l'objectif est de faire de ce projet un succès en termes de cohabitation et de relations avec la communauté.

Tableau 5 Principaux thèmes soulevés dans les mémoires et principaux engagements et mesures

THÈMES	NOMBRE DE MENTIONS	MESURES ET ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU BONIFIÉS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT PROVISOIRE
■ Qualité de l'air	66	<p>Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de risques de niveau 2 pour la santé humaine (étude plus détaillée basée sur une approche réaliste des risques à la santé humaine) * Programme de gestion et de réduction des émissions de contaminants atmosphériques et de GES pour Laurentia et le Port de Québec dans son ensemble* <p>Construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse en continu de la qualité de l'air, incluant la Baie de Beauport avec panneau d'affichage sur le site même Programme de surveillance bonifié pour les principaux contaminants : nickel, NO₂, PM₁₀, formaldéhyde, acétaldéhyde et retombées de poussières Gestion adaptative des émissions de poussières : LiDAR, seuils d'intervention, radars et caméras Arrêt temporaire des travaux selon les conditions météorologiques Optimisation de l'arrosage et/ou de l'épandage d'abat-poussière sur les surfaces de roulement des camions selon les conditions environnementales Arrosage optimisé du remblai dans les wagons en fonction des conditions environnementales Carboneutralité en construction Clauses supplémentaires auprès des entrepreneurs (motorisation du groupe 4 et hybridation)* Réduction de l'utilisation des particules fines dans les matériaux de remblai (abolition des granulats inférieurs à 10 mm)* <p>Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipements électriques ou hybrides seulement pour la manutention des conteneurs Électrification pour les navires à quai Locomotives du groupe 4 seulement sur le terminal Programme de suivi de la qualité de l'air bonifié sur 10 ans lors de l'exploitation et publication des données accessibles au public Carboneutralité en opération* Diminution des émissions de contaminants atmosphériques et de GES pour le transport terrestre (hors terminal)* : <ul style="list-style-type: none"> Trains (groupe 4 et biocarburant) Projet pilote de locomotive électrique avec le CN (qualité de l'air et bruit) Camions (flottes de camions électriques pour certains exportateurs et autres opportunités)
■ Santé de la population	69	
■ Choix du site/emplacement	12	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un fond dédié à contribuer aux activités menées par les organismes communautaires dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou*
■ Nécessité et raison d'être du projet	40	
■ Retombées économiques	21	
■ Activités actuelles du Port de Québec	11	
■ Faune aquatique et son habitat	50	<ul style="list-style-type: none"> Projets de compensation bonifiés pour les espèces à statut, notamment le bar rayé et l'esturgeon Poursuite des projets d'acquisition de connaissances sur les espèces sensibles Bonification des méthodes de construction : <ul style="list-style-type: none"> Confinement de la zone de remblayage Élimination des particules fines des matériaux Séquence des travaux revue Méthode revue pour le dépôt des matériaux dans l'eau Période de restriction étendue pour les travaux en eaux Utilisation des rideaux à bulles pour limiter l'apport des MES dans l'habitat du poisson* Implication de la Nation Huronne-Wendat dans les projets de compensation pour l'esturgeon noir* Détection par sonar à balayage latéral de l'esturgeon* Poursuite des collaborations avec les organismes locaux possédant une expertise et une connaissance fine du territoire (ex. : le G3E, le Club des ornithologues du Québec, la ZIP Québec Chaudière-Appalaches), l'objectif étant de préserver la richesse de la biodiversité, de protéger les habitats en place, d'améliorer notre connaissance de ces milieux et de les mettre en valeur* Poursuite des échanges de collaboration avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs* Électrification des navires à quai : moins de bruit subaquatique*
■ Oiseaux et leur habitat	16	
■ Végétation terrestre, riveraine ou aquatique	12	
■ Faune terrestre et son habitat	8	<ul style="list-style-type: none"> Locomotives du groupe 4 seulement sur le terminal Travailler à éliminer la circulation de transit, notamment dans le secteur du boul. Henri-Bourassa dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou Diminution des émissions de contaminants atmosphériques et de GES pour le transport terrestre (hors terminal)*: <ul style="list-style-type: none"> Trains (groupe 4 et biocarburant) Projet pilote de locomotive électrique avec le CN (qualité de l'air et bruit) Camions (flottes de camions électriques pour certains exportateurs)
■ Environnement sonore	14	
■ Circulation routière	24	
■ Sécurité/Transport ferroviaire	13	
■ Sécurité/Terrestre, impact et mesures d'urgence	3	<ul style="list-style-type: none"> Programme de verdissement supplémentaire avec les partenaires (CN et HPH) Confirmation publique de l'aménagement d'un parc urbain dans Beauport et des aménagements récréotouristiques de la Baie de Beauport*
■ Utilisation du territoire et ses ressources (p. ex. plage)	43	
■ Utilisation des voies navigables et du plan d'eau	20	
■ Patrimoine naturel, culturel et archéologique	23	
Préoccupations autochtones	–	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des instances d'échange et de dialogue Projet de commémoration de la présence autochtone Implication de la Nation Huronne-Wendat dans les projets de compensation pour l'aloise savoureuse Formation de tables de travail avec les Malécites, les Abénakis et les PNI pour assurer un suivi des impacts dans les secteurs géographiques respectifs Soutien renouvelé au projet Laurentia par la Nation Huronne-Wendat* Soutien dans la réalisation de projets liés aux activités traditionnelles* Implication de la Nation Huronne-Wendat dans les projets de compensation pour l'esturgeon noir* Ententes-cadres de collaboration*
Mesures générales	–	<ul style="list-style-type: none"> Comité de suivi Laurentia Poursuite des comités en place : CCPC, CVAP, CICEL, FUBB Programme de surveillance bonifié Bonification du site Web de Laurentia afin de créer une plateforme d'échanges citoyens*

* Mesures supplémentaires depuis le dépôt du mémoire de l'APQ en décembre 2020 et suivant les rencontres avec les citoyens

5 CONCLUSION

L'APQ a mandaté Englobe afin d'effectuer une analyse et une synthèse des mémoires déposés à la suite de la période de consultation du public de l'AÉIC sur son rapport provisoire d'évaluation environnementale du projet Laurentia présenté en novembre 2020. Cette analyse a permis de mieux cerner les préoccupations soulevées dans les mémoires déposés lors de la consultation publique portant sur le rapport provisoire de l'AÉIC et de proposer des mesures additionnelles pour bonifier le projet Laurentia.

Sur une base individuelle, les thèmes de la santé et de la qualité de l'air sont d'emblée les deux thèmes les plus fréquemment soulevés, suivis par les thèmes de la faune aquatique, de la nécessité et raison d'être du projet et de l'utilisation du territoire et des ressources.

L'analyse a fait ressortir de façon globale que les thèmes soulevés sont très fortement liés aux aspects sociaux, par exemple, de santé humaine, de nuisances, de qualité de l'air, d'utilisation du territoire, de patrimoine, de protection du milieu et d'activités récréatives. Ces thèmes, associés autour de cinq regroupements logiques, reflètent les préoccupations exprimées au regard des enjeux de proximité et de milieu de vie, et représentent 71 % des mentions dans les mémoires.

Sur ces bases, l'analyse a permis l'identification de cinq enjeux spécifiques :

1. Les **risques liés aux émissions atmosphériques supplémentaires**, provenant du projet et susceptibles d'affecter la qualité de l'air et, subséquemment, la santé humaine, dans un contexte de milieu ambiant déjà saturé;
2. La **justification du projet et la poursuite de l'expansion du site portuaire actuel**, provenant du choix de la variante et contribuant au maintien et au développement à long terme des activités du port de Québec;
3. Les **risques associés aux écosystèmes et à la biodiversité du fleuve**, découlant de la perte d'habitats et des effets sur la faune et la flore, et particulièrement sur les espèces à statut;
4. Les **risques liés aux nuisances supplémentaires de la circulation**, provenant d'une augmentation de la circulation routière et ferroviaire, qui s'ajoute aux nuisances déjà présentes dans le milieu ambiant;
5. Les **risques pour la protection de la Baie de Beauport**, découlant de l'empiètement fluvial du projet, dans un contexte de valorisation et d'utilisation de ce milieu par la population.

L'analyse des mémoires déposés et des préoccupations soulevées à la suite du dépôt du rapport provisoire de l'AÉIC a permis à l'APQ de poursuivre et même de renforcer le processus d'information, de consultation et d'échange avec la communauté. Cette initiative d'inscrit dans un contexte de partage d'informations, d'écoute des préoccupations et d'engagement dans le cadre spécifique du projet Laurentia, notamment par la mise en place d'un comité de suivi.

C'est pourquoi l'APQ a décidé, après une analyse rigoureuse des mémoires déposés, d'organiser une nouvelle série de rencontres avec certaines parties prenantes. Ces rencontres se sont concentrées sur les préoccupations émises par des organismes situés à proximité du site du projet afin de pouvoir y répondre sur une base personnalisée. Les comités permettant des rencontres ouvertes au public ont été privilégiés dans le délai imparti afin de permettre au plus grand nombre de citoyens possible de s'exprimer.

La série de rencontres ayant eu lieu en 2021 a permis de faire progresser la réflexion et la compréhension des préoccupations soulevées, en plus de donner l'occasion à l'APQ de travailler de manière plus ciblée pour améliorer et bonifier les mesures et les programmes de surveillance et de suivi. Les bonifications proposées, associées aux mesures et aux programmes présentés dans l'étude d'impact, permettront d'optimiser le projet, de mieux répondre aux préoccupations et aux enjeux soulevés et de favoriser une intégration plus harmonieuse dans la communauté. Pour les organismes qui n'étaient pas disponibles dans les délais du rapport ou qui manifesteront le désir de rencontrer l'APQ afin d'échanger sur le projet et leurs préoccupations spécifiques de façon constructive, des rencontres pourront être planifiées plus tard. Certaines nouvelles rencontres sont d'ailleurs déjà prévues à cet effet.

Ainsi, en réponse aux échanges entre la communauté et le promoteur et aux préoccupations soulevées préalablement, des mesures additionnelles et les bonifications ont été proposées par l'APQ, dont les principales sont les suivantes :

- ▶ Comité de suivi Laurentia, qui permettra des échanges structurés pour assurer le suivi et poursuivre la bonification du projet;
- ▶ Électrification du nouveau quai pour le branchement des navires;
- ▶ Flotte bonifiée de locomotives de type « Tier 4 »;
- ▶ Projet pilote de locomotive électrique sur le territoire de la Ville de Québec;
- ▶ Carboneutralité en phase d'opération;
- ▶ Électrification des transports, en collaboration avec des partenaires experts;
- ▶ Bonification des méthodes de construction pour l'habitat du poisson;
- ▶ Bonification du plan de compensation pour l'habitat du poisson;
- ▶ Programme de surveillance et de suivi bonifié.

Ces mesures additionnelles et la bonification proposées au projet Laurentia permettront de diminuer les effets résiduels du projet Laurentia. En effet, sur la question de l'habitat du poisson, les modifications apportées aux méthodes de construction et les propositions d'atténuation et de compensation permettront de réduire les effets résiduels potentiels pouvant nuire aux espèces de poissons à statut particulier et tout particulièrement à la poursuite de l'établissement de la population introduite du bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent.

Par ailleurs, avec ces efforts supplémentaires, les émissions atmosphériques du projet seront encore moins importantes, et ce, sans compter l'amélioration globale de la qualité de l'air grâce aux différentes mesures incitatives des gouvernements pour diminuer les émissions et les GES. C'est dans ce contexte que l'APQ poursuivra son engagement envers la communauté, dans le maintien d'un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes afin de mettre en œuvre un projet qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie globale de la population.

Annexe 1 Synthèse des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020

Annexe 1 Commentaires généraux issus des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020

N° séquentiel du mémoire	N° référence AEIC	Organisation (Coordonnées)	N ^{bre} de pages	Position du mémoire envers le projet	Organisme/Regroupement/Particulier	Localisation des auteurs
1	367	Claude Provencher	6	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
2	373	Cyril Pringault	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
3	374	Ville Zéro Déchet , Slavko Sebez	7	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
4	376	Tristan Clermont	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
6	378	Romain Thibaud	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
7	381	Claire Dumont	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
8	386	Jacques H. Lachance	15	Défavorable	Particulier	Indéterminée
9	387	Hélène Caron	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
10	393	Jean-Félix Chenier	1	Défavorable	Particulier	Ailleurs au Québec
11	400	Micheal O'Malley	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
12	404	Annie Burelle	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
13	411	Marie-Louise Vallé	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
14	422	Dominic Roulx	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
15	423	Olivier Samson	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
16	426	Guillaume Tardif	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
17	427	Mathieu Tremblay-Viger	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
18	429	Benjamin Ganne	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
19	430	Michele Dumas Paradis	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
20	431	Chambre de commerce de Lévis , Marie-Josée Morency	2	Favorable	Organisme	Ailleurs au Québec
21	433	Conseil de Quartier de Maizerets , Marcel Paré	4	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
22	441	Caroline Houle	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
23	442	Véronique Fortier	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
24	444	Lise Santerre	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
25	446	Christophe Tremblay	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
26	451	Jacinte Bédard	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
27	453	Odile Pelletier	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
28	454	Genevieve Marier	2	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
29	471	Alice Guericolas-Gagné	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
30	479	Elza Kephart	1	Défavorable	Particulier	Ailleurs au Québec
31	481	Remi Julien	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
32	485	Julien Dallaire Charest	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
33	488	Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines , CCITM, Jean-Sebastien Côté	1	Favorable	Organisme	Ailleurs au Québec
34	490	Marguerite Kephart	2	Défavorable	Particulier	Indéterminée
35	498	Renaud Blais	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
36	506	Lucie Pelletier	2	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
37	513	Olivier Mahé	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
38	519	France Gendron	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
39	522	Isabelle Dorval	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
40	524	Michel Richard	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
41	525	Marie-Claude Fontaine	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec

Annexe 1 Commentaires généraux issus des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020

N° séquentiel du mémoire	N° référence AEIC	Organisation (Coordonnées)	N ^{bre} de pages	Position du mémoire envers le projet	Organisme/Regroupement/Particulier	Localisation des auteurs
42	526	Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) et confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'université Laval (CADEUL)	4	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
43	527	Marc-Olivier Carle	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
44	528	Amélie Brisson-Laperle	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
45	531	Comité Vigilance Ferroviaire de Limoilou	10	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
46	533	Jean-Pierre Lacasse	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
47	535	Alexandre Larouche	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
48	536	Jessica Jimenez	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
49	537	Chambre de Commerce et de l'Industrie de Québec, Steeve Lavoie	3	Favorable	Organisme	Ville de Québec
50	541	Louise Fournier	3	Défavorable	Particulier	Indéterminée
51	543	Clement Frayssinous	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
52	550	Voix citoyenne	5	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
53	554	Léa Desmartis	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
54	564	Marie-Pier Desmeules	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
55	596	Félix Goyentche	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
56	597	Éloïse Leblanc	1	Défavorable	Particulier	Ailleurs au Québec
57	622	Marie-Ève Morisset	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
58	628	Francis Lacroix	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
59	632	Marie-Ève Sevigny, 200 artistes	6	Défavorable	Regroupement	Indéterminée
60	643	Francois Trépanier-Huot	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
61	655	Léanna Beauchamp	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
62	684	Emma Scott	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
63	691	90 professeurs de l'Université Laval	4	Défavorable	Regroupement	Ville de Québec
64	694	Louis-Pierre Ouellet	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
65	718	Cybèle Ménard	2	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
66	724	Slavko Sebez	28	Défavorable	Particulier	Indéterminée
67	726	Gabriel Babin	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
68	740	Jean-Benoit Mathieu	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
69	745	Sarah Flibotte	2	Défavorable	Particulier	Indéterminée
70	746	Nathalie Major et Gilles Turcotte	1	Défavorable	Regroupement	Ville de Québec
71	748	APQ, Frédéric Lagacé	3	Favorable	Organisme	Indéterminée
72	749	Benoit Dubuc	3	Défavorable	Particulier	Ailleurs au Québec
73	752	Regroupement usagers de voile légère de la Baie de Beauport	36 + annexes	Neutre	Organisme	Ville de Québec
74	755	Initiative Citoyenne de Vigilance du Port de Québec, Véronique Lalande	12	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
75	756	Conseil Quartier Maizerets	12 + annexes	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
76	800	Accès Saint-Laurent Beauport, Daniel Guay	12	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
77	801	Conseil de quartier de Lairet	6	Défavorable	Organisme	Ville de Québec

Annexe 1 Commentaires généraux issus des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020

N° séquentiel du mémoire	N° référence AEIC	Organisation (Coordonnées)	N ^{bre} de pages	Position du mémoire envers le projet	Organisme/Regroupement/Particulier	Localisation des auteurs
78	808	Louis Chabot	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
79	809	Comité des citoyens du Vieux-Québec	10	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
80	810	Mères au Front , Brigitte Lavoie	4	Défavorable	Organisme	Indéterminée
81	811	Michaël Gosselin	2	Défavorable	Particulier	Indéterminée
82	815	Association québécoise des médecins pour l'environnement , AQME	25	Défavorable	Organisme	Indéterminée
83	820	Table citoyenne Littoral Est , TCLE	20	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
84	821	Alliance chambres commerce Chaudière-Appalaches , AQCCA	2	Favorable	Organisme	Ailleurs au Québec
85	822	Justine Corriveau	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
86	824	Mélina Chasles	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
87	825	Collectif Ville Que Nous Voullons , CVQNV	4	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
88	826	Claudine Dorval	3	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
89	827	Jacquelyn Smith	10	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
90	831	Mireille Bonin	7	Défavorable	Particulier	Indéterminée
91	833	Pauline Bernatchez et Dominique Goutier	10	Défavorable	Regroupement	Indéterminée
92	834	Équiterre	11	Défavorable	Organisme	Indéterminée
94	862	Sami Jay Wagner-Beaulieu et Elia Wagner-Beaulieu	14	Défavorable	Regroupement	Indéterminée
95	861	Anthony Cadoret	7	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
96	859	Dominic Cluzeau-Laniel	2	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
97	858	Audrey Normand-Laniel	2	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
98	857	Martin Michaud	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
99	854	Simon Parent	7	Défavorable	Particulier	Indéterminée
100	853	Conseil de quartier Saint-Roch , CQSR, Frédérique Lavoie	1	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
101	852	Frédéric Tetu	1	Défavorable	Particulier	Indéterminée
102	851	Démocratie Québec , Jean Rousseau	19 + annexes	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
103	848	Don Krusel	2	Favorable	Particulier	Indéterminée
104	844	Michel Beaulieu	26	Défavorable	Particulier	Indéterminée
105	841	Conseil de Quartier de Maizerets , CQM, par Samuel Faucher	29	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
106	838	Alexis Ouellette	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
107	837	Nature Québec	18 + annexes	Défavorable	Organisme	Ailleurs au Québec
108	631	Slavko Sebez	5	Neutre	Particulier	Indéterminée
109	402	Christopher Stewart	1	Défavorable	Particulier	Ville de Québec
110	894	Leonce Naud	6 + annexes	Défavorable	Particulier	Indéterminée
111	899	CRE Capitale	19	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
113	905	Grand conseil de la Nation Waban-Aki , GCNWA	2	Défavorable	Organisme	Ailleurs au Québec
114	889	Sol Zanetti, et 3065 citoyens	4	Défavorable	Regroupement	Ville de Québec
115	902	Association des kistesurfeurs et des véliplanchistes du Québec , AKVQ	11	Défavorable	Organisme	Ailleurs au Québec
116	892	Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau , G3E	3	Neutre	Organisme	Ville de Québec
117	904	Conseil de la Nation Huronne-Wendat , CNHW	34	Neutre	Organisme	Ville de Québec

Annexe 1 Commentaires généraux issus des mémoires déposés à l'AÉIC à l'automne 2020

N° séquentiel du mémoire	N° référence AEIC	Organisation (Coordonnées)	N ^{bre} de pages	Position du mémoire envers le projet	Organisme/Regroupement/Particulier	Localisation des auteurs
118	893	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, FQCP	11	Neutre	Organisme	Ailleurs au Québec
121	901	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches	10	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
122	906	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, PT Le Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit, CPNIE Le Conseil des Innus de Pessamit, PT CPNIE CIP	16	Neutre	Organisme	Ailleurs au Québec
123	879	Organisme de bassin versant (OBV) de la Capitale	29	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
124	880	Accès St-Laurent Beauport, ASLB, par Jean Lacoursière	30	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
125	886	Manufacturiers et Exportateurs du Québec, MEQ	1	Favorable	Organisme	Indéterminée
126	887	Accès St-Laurent Beauport, ASLB, par Patrick Albert	4	Défavorable	Organisme	Ville de Québec
127	903	Groupe d'Initiative et de Recherches Appliquées au Milieu, GIRAM	3	Défavorable	Organisme	Ailleurs au Québec
128	Aucun	Comité de vigilance des Activités Portuaires, CVAP	16	Défavorable	Organisme	Ville de Québec

